81 54 36 ; 18 Jacquinot, 81 55 15 ; 19. Rich, 81 59 38 ; 20. Thys, 82 12 17 ; 21. Valazza, 82 06 46 ; 22. Dhers (2e de la 2e catégorie) ; 23. Alavoine, 82 09 48 ; 24. Degy 82 12 44 ; 25. Englebert, 82 13 27 ; 26. Huysse, 82 14 36 ; 27. Collé, 82 16 49 ; 28. Pratesi 1er des touristes-routiers) 82 17 54 ; 29. Mottiat, 82 29 00 ; 30. Heusghem, 82 30 51 ; 31. Touzard (2e des touristes-routiers), 82 42 02 ; 32. Defraye, 82 45 29 33. Alancourt, 82 49 01 ; 34. Gérard, 83 04 28 ; 35. Rossignoli, 83 14 51 ; 36. Canova, 83 27 31 ; 37. Hardy, 83 31 51 ; 38. Loew, 83 33 46 ; 39. Archelais, 83 39 16 ; 40. Ferrara, 83 51 02 ; 41. Barthélémy, 84 13 55 ; 42. Wendels, 84 19 20 ; 43. Fasoli, 84 40 23 ; 44. Botte, 84 52 06 ; 45. Arnoult, 84 57 ; 46. Parel, 85 20 41 ; 47. Aubry, 85 49 59 ; 48. Sala, 87 01 56 ; 49. Bianco, 87 07 ; 50. Cento, 87 08 29 ; 51. Martinet, 87 12 47 ; 52. Ugaglia, 87 31 57 ; 53. Di Pietro, 87 32 11 ; 54. Janer, 87 33 08 ; 55. Denis, 87 51 49 ; 56. Ruffoni, 88 10 50 ; 57. Erba 88 13 03 ; 58. Garby, 88 18 35 ; 59. Catelan, 88 50 54 ; 60 Leret, 89 42 32 ; 61. Gatier, 89 14 54 ; 62. Pfister, 89 42 32 ; 63. Rière, 89 47 00 ; 64. Richard, 89 53 52 ; 65. Kamm, 90 20 29 ; 66. Vertemati, 90 25 16 ; 67. Protin, 90 25 24 ; 68. Luigi, 90 47 02 ; 69 Mose 90 56 02 ; 70. Ripamonti, 91 29 11 ; 71. Di Gaetano, 91 30 28 72. Guénot, 91 31 06 ; 73. Otero, 91 37 53 ; 74 Rubert, 91 55 20 ; 75. Ercolani, 92 38 33 ; 76. Ersard, 93 25 06 ; 77. Pietre, 93 26 12 ; 78. Rho, 93 40 31 ; 79. Miège 95 26 21 ; 80. Mille, 96 15 04 ; 81. Toussaint, 96 19 30 ; 82. Bertrand, 96 20 36 ; 83. Chevalier, 96 32 06 ; 84. Lafosse, 98 40 24 ; 85. Alpini, 98 46 46 ; 86. Devalle, 98 48 15 ; 87. D. Masson 100 59 54 ; 88. Guidi, 102 01 47.

Le Classement de la deuxième catégorie

1. Standaert 81 45 36 ; 2 Dhers, 82 07 45 ; 3. Degy 82 12 44 ; 4. Huysse, 82 13 16 ; Defraye, 82 45 29 ; 6. Hardy, 83 31 46 ;

Les touristes routiers

1. Pratesi, 82 16 56 ; 2 Touzard, 82 41 02 ; 3. Rossignoli, 83 14 51 ; 4. Canova, 83 27 24 ; 5. Loew, 83 33 46 ; 6. Archelais, 83 39 50 ; 7. Ferrara, 83 53 12 ; 8. Wendels 84 19 30 ; 9. Fasoli, 84 40 23 ; 10. Botte, 84 52 06 ; 11. Arnoult, 84 56 56 ; 12. Parel, 85 19 41 ; 13. Janer, 85 35 6 ; 14. Aubry, 85 59 38 ; 15. Sala, 86 59 56 ; 16. Di Pietro, 87 07 00 ; 17. Biancho 87 07 35 ; 18. Cento, 87 08 29 ; 19. Martinet, 87 12 58 ; 20. Ugaglia, 87 32 07.

Sulvent ; 21. Ruffoni ; 22 Denis ; 23. Erba ; 24. Garby ; 25. Catelan ; 26. Gatier ; 27. Loret ; 28. Pfister ; 29. Rière ; 30. Richard ; 31. Kamm ; 32. Protin ; 33 Vertemati ; 34. Luigi ; 35. Mose ; 36. Di Gaetano ; 37. Rubert ; 38. Ripamonti ; 39. Guénot ; 40. Otero ; 41. Ercolani ; 42. Rho ; 43. Hersard ; 44. Pêtre ; 45 Prudhomme ; 46. Miège ; 47. Millo ; 48. Toussaint ; 49. Bertrand ; 50. Chevalier ; 51. Lafosse ; 52. Alpini ; 53. Devalle ; 54 D. Masson ; 55. Guidi.

TOUR de FRANCE 1924

— BEECKMAN sur Bicyclette —

GRIFFON

se classant 1er ex-æquo du CLASSEMENT GENERAL gagne la 3e étape

Cherbourg-Brest (405 kilomètres)

Les nouveaux Bureaux des Commissions de la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La tâche de la reconstitution est immense. L'actuelle législature en verra-t-elle même la fin ?

Nous avons encore besoin que nos représentants au Parlement nous défendent. La légende du sinistré profiteur — le gros peut-être — n'a pas encore disparu, les crédits sont toujours distribués avec une désespérante parsimonie.

Le nouveau ministre a promis des ressources et les ont fait voter. Pour cela nos députés sont une fois de plus intervenus.

Dans la séance de samedi dernier où furent votées les douzièmes pour le budget des dépenses recouvrables la voix de notre Escoffier a encore tonné.

Il a défendu — pour la vingtième fois, sans doute, comme il le faisait remarquer amèrement, les droits des petits sinistrés et il a eu gain de cause.

Nous aurons en eux à la Commission des R.L. des défenseurs sur lesquels le Nord pourra compter.

Commission d'Agriculture

M. Victor Boret (Vienne) de la gauche radicale a été élu président de la commission d'agriculture et M. Cazals (Ariège), radical-socialiste, président de la commission de l'enseignement.

Les vice-présidents de cette commission sont : MM. César BERNARD (Pas-de-Calais), socialiste; Macquier (Haute-Savoie, radical-socialiste; Abbé LEMIRE (Nord), gauche radicale; Henri Auriol (Haute-Garonne), union républicaine démocratique.

Commission des Travaux Publics

A la commission des travaux publics : M. Bédouce, député socialiste de la Haute-Garonne, a été nommé président par 19 voix contre 16 à M. Sibille (Loire-Inférieure), républicain de gauche; les vice-présidents de cette commission sont : MM. Frédéric Brunet; Garat; Lobet; Pierre Charles; Petit et Gaston Basile.

Commission des Affaires Étrangères

M. LOUCHEUR, VICE-PRÉSIDENT

Le bureau est ainsi formé :

M. Franklin-Bouillon a été nommé président.

MM. Bignon, Barthélémy, LOUCHEUR, Mistam, Milhaud et Jean Hennessy, ont été nommés vice-présidents.

MM. Antériou, Bastid, Chaumié, Danielou, Fontanier, Frey, de la Ferronays et Marcel Paisant ont été nommés secrétaires.

La Commission a ensuite désigné les sous-commissions suivantes : Traité de Paix, Société des Nations, Orient et Extrême-Orient, Sarre et questions Rhénanes, expansion et information.

Commission de l'Armée

M. Maginot a été élu président de la commission de l'armée, par 21 voix contre 16 à M. Paul Boncour.

Commerce et Colonies

A la Commission du Commerce, M. Levasseur, député républicain socialiste de la Seine, a été élu président, par 16 voix contre 12 à M. Dior (Manche), républicain de gauche, ancien ministre du commerce.

M. Marrou, radical-socialiste, député du Puy-de-Dôme, a été désigné comme premier vice-président, à l'unanimité moins une voix.

Les quatre vice-présidents sont : MM. Cauderon (Gironde), radical-socialiste ; Tasso (Bouches-du-Rhône), socialiste ; André Paisant (Oise) radical-socialiste et Rollin (Seine) républicain de gauche.

La commission des colonies a nommé président M. Diagne, député républicain socialiste du Sénégal, par 18 voix contre 13 à M. Thomson, député de Constantine, gauche radicale. —

Commissions des finances et de la marine marchande

M. VINCENT AURIOL, député socialiste de la Haute-Garonne, a été nommé président de la Commission des Finances par 23 voix contre 16 à M. Dariac, candidat des modérés.

M. Viollette a été nommé rapporteur de la Commission des Finances.

La Commission de la Marine marchande a nommé président M. Bouisson ; vice-présidents : MM. Gaireh, Morniaud, Labbés, William Bertrand, Leboucq et Masson.

Assurance et Prévoyance sociale

La Commission d'Assurance et de Prévoyance Sociales a désigné comme président M. Voilin, député socialiste de la Seine, par 19 voix contre 15 à M. Jourdain, député du Haut-Rhin, républicain de gauche.

L'un des sièges de vice-président a été attribué à M. Lefas député de l'Ille-et-Vilaine, de l'Union républicaine démocratique.

Commission des Douanes

La Commission des Douanes a nommé président M. Haudos, et vice-présidents : MM. Barthe, Camuzet, Cadenat, Lemire et DELESALLE.

Au Conseil des Ministres

UN PROGRAMME DE MESURES CONTRE LA VIE CHÈRE

Paris, 1. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Doumergue.

Le président du Conseil a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

LES MOUVEMENTS ADMINISTRATIFS

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, a entretenu le Conseil des mouvements administratifs en préparation et lui a soumis les décisions d'ordre général qui vont guider cet important travail.

Le premier de ces mouvements, qui se poursuivront régulièrement, sera soumis au Conseil dans un très bref délai.

LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Préoccupé d'organiser une action continue en vue de la lutte contre la vie chère, le Conseil a décidé que les ministres de la Justice, de l'Intérieur, des Finances, du Commerce, de l'Agriculture et du Travail, se réuniraient en conférences régulières, sous la présidence de M. Herriot, président du Conseil, pour délibérer sur ce problème et arrêter les mesures nécessaires.

M. Raynaldy, ministre du Commerce, a annoncé, d'autre part, qu'il soumettrait incessamment à ses collègues un ensemble de dispositions relatives à l'organisation de la vie économique.

Enfin les ministres de l'Agriculture, du Commerce et du Travail ont tenu le Conseil au courant des négociations poursuivies par eux, au sujet du prix des farines et du pain.

LE CAS SARRAIL

Le Conseil a été amené à examiner les titres militaires du général Sarrail, son rôle dans la bataille de la Marne, et comme commandant en chef des armées alliées d'Orient. Il lui a paru que la valeur de ces titres justifiait le dépôt d'un projet tendant à rappeler le général Sarrail à l'activité et à le placer dans la même situation que les autres généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

A LA COMMISSION DE CONTROLE

Sur la proposition du ministre de la guerre, le général Walch a été désigné comme président de la Commission de contrôle interalliée à Berlin en remplacement du général Nollet.

LE RAPPEL DU GÉNÉRAL SARRAIL A L'ACTIVITÉ

Paris, 1. — Le général Nollet, ministre de la Guerre, a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant réintégration dans les cadres de l'armée active, sans limite d'âge du général Sarrail.

Le gouvernement entend accomplir ainsi un acte de justice.

Le général Sarrail a, en effet, rendu des services éminents au pays, comme commandant en chef des armées et comme commandant en chef des armées alliées à Salonique.

Il est le seul des officiers généraux atteints par la limite d'âge, qui n'ait pas bénéficié des dispositions de la loi.

UN NOUVEAU GROUPE AU SÉNAT

C'est désormais chose faite : il y a au Sénat un nouveau groupe, analogue à celui de la gauche radicale de la Chambre et il paraît devoir recruter en parties à peu près égales ses membres dans l'aile gauche de l'union républicaine et l'aile droite de la gauche démocratique.

Dix-huit sénateurs assistaient à la réunion constitutive d'hier, que présidait M. Deloncle, sénateur de la Seine. Celui-ci annonça qu'il avait reçu vingt-neuf adhésions écrites. Une commission de cinq membres a été chargée des formalités constitutives et de l'élaboration d'un programme. Elle comprend : MM. Paul Dupuy, Fernand Faure, Deloncle, Abel Lefèvre et Paul Strauss. Ce dernier, en raison de son attitude récente comme ministre du cabinet Poincaré, fut désigné comme président.

Le nouveau groupe a choisi le nom d'Union démocratique et radicale.

Un cycliste tamponné et tué à Beuvry

Mardi matin vers 8 h. 20, M. Augustin Laurent, 26 ans, charretier, à Sailly-Labourse, s'en allait à vélo à Beuvry. Il s'accrocha à un camion. Arrivé au sommet, il lâcha le véhicule, puis ayant des difficultés de maintenir la direction, il alla se jeter sur une camionnette venant de Béthune. Le conducteur qui marchait à une allure modérée, voulut éviter l'accident et il donna un coup au volant. La voiture monta sur un tas de sable. Mais le malheureux cycliste avait déjà roulé sous l'auto, d'où un ressort d'avant lui fractura le crâne.

M. Lebian, adjoint au maire de Beuvry, se porta au secours du blessé et le docteur Maniez lui prodigua les premiers soins. Mais le malheureux cycliste expirait quelques instants après.

De l'enquête menée par la gendarmerie de Cambrin, il résulte que la responsabilité du conducteur du véhicule, M. Averlant, entrepreneur à Malo-les-Bains, est entièrement dégagée.

Le corps du charretier a été transporté à son domicile, à Sailly-Labourse.

Une terrible rixe à Ervillers

UN OUVRIER RUSSE, ANCIEN OFFICIER, POIGNARDÉ PAR UN DE SES CAMARADES

Dans la nuit de lundi à mardi une terrible rixe a éclaté entre ouvriers russes, dans les conditions suivantes :

Plusieurs de ces ouvriers, au service d'une entreprise de récupération, se trouvaient réunis dans une maison provisoire, située à l'entrée du village et où ils logent en commun.

Ils avaient passé une partie de la nuit à boire et vers 4 heures du matin une altercation se produisit entre le nommé Rodsbousko, 30 ans, ancien officier d'administration dans l'armée russe et son compatriote Hourdeckenko Théodore, 22 ans.

Comme la discussion se prolongeait à un certain moment Alexandre Nemisloskuri, 24 ans, voulut intervenir, mais Rodsbousko qui était surexcité s'avança vers lui, brandissant de chaque main un couteau ouvert lui porta un coup de pied et le poussa vers la porte.

Arrivé sur le seuil Nemisloskuri, effrayé sortit à son tour son couteau pour se défendre et en porta un coup à Rodsbousko, qui s'abattit comme une masse, atteint en pleine poitrine.

Epouvanté, le meurtrier disparut à travers champs tandis que les témoins de la scène se rendaient à la gendarmerie de Croisilles pour l'informer de ce qui venait de se passer.

Les gendarmes arrivèrent sur les lieux et se mirent à la poursuite du meurtrier qu'ils rejoignirent bientôt dans les champs où il s'était réfugié et procédèrent à son arrestation.

Hier, dans la soirée le Parquet d'Arras, accompagné de MM. Chaulet, procureur de la République, Thomassel, juge d'instruction, Hermant, greffier et le docteur Brassart, remplissant les fonctions de médecin légiste se sont rendus sur les lieux aux fins d'enquête et d'autopsie.

L'autopsie a révélé que le coup porté avec une grande violence avait tranché net l'artère aorte provoquant une mort instantanée.

Le meurtrier a été déféré au Parquet et incarcéré.

LE CONGRÈS NATIONAL DE NAVIGATION ET D'AMÉNAGEMENT DES EAUX

LA DEUXIÈME JOURNÉE

La deuxième journée du Congrès National de navigation intérieure et d'aménagement des eaux a été consacrée hier à la continuation de la lecture des rapports.

LA MEUSE NAVIGABLE

Par sa situation géographique à l'ouest et presque au contact du bassin métallurgique lorrain, dit M. Hégly, ingénieur en chef des ponts et chaussées, la Meuse est la voie naturelle qui relie cet important bassin aux régions industrielles des Ardennes françaises de l'est de la Belgique et du sud de la Hollande. Des travaux sont en cours ou à l'étude dans ces deux derniers pays pour accroître la capacité des voies navigables en connexion avec la Meuse et permettre le passage des bateaux de 1200 et même 2000 tonnes. On étudie aussi une jonction de la Meuse avec le Rhin.

Pour que la France puisse profiter de ces travaux, il suffirait d'entreprendre l'amélioration de la Meuse, de Givet à Verdun.

L'établissement de nouvelles écluses pourra être combiné avec l'utilisation de la force motrice partout où il sera pratique et économique d'installer de nouvelles usines hydrauliques notamment à Ham et à Revin.

Enfin de régime d'étiage de la Meuse devra être amélioré.

LES RELATIONS PAR VOIE D'EAU ENTRE PARIS ET LE NORD

Dans son rapport, M. Suquet, ingénieur en chef des ponts et chaussées au service technique du port de Paris, donne la statistique générale du mouvement de la navigation entre les régions parisiennes et le nord. Le tonnage total des ports de la région parisienne non compris le transit et le trafic local s'est élevé en 1913 à 12.804.000 tonnes et en 1923 à 11.952.319 tonnes.

Il expliqua ensuite en détail comment se pratique la répartition des arrivages et le déchargement dans les ports ; le transport par terre après le déchargement, le transbordement de bateau sur wagon et le stockage.

En terminant M. Suquet, donna connaissance des projets relatifs au port de Paris et montra les avantages que présente le transport des charbons du Nord par eau plutôt que par voie ferrée.

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A 11 h. 30, les congressistes furent reçus à la Mairie par Moitoy et Ragheboom adjoints au maire, M. Cels, président du Congrès, remercia la municipalité pour son bon accueil et pour la subvention qui fut accordée au dit Congrès.

Moithy, remercia les congressistes d'avoir choisi Lille, pour tenir les assises de leur Congrès et demanda aux organisateurs de s'intéresser au cours de leurs travaux à la situation des bateliers, qui sont des gens dignes d'intérêt.

Au nom de la batellerie, M. Vignon remercia l'adjoint au maire de son excellente idée et fit part qu'au cours des séances tenues, il a été question de l'organisation d'écoles pour l'instruction des enfants des bateliers. Une commission permanente a même été nommée à cet effet.

LA TARIFICATION DE LA TRACTION

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, M. Millot, directeur de l'Office Nationale de la navigation fit avec chiffres à l'appui un parallèle sur la tarification de la traction sur les voies navigables par des chevaux ou par tracteur mécanique.

L'ORGANISATION DE LA TRACTION ENTRE LE NORD ET PARIS

Puis, M. Notté examina successivement dans son rapport la situation actuelle de la traction entre Paris et le Nord ; les mesures susceptibles d'améliorer la traction mécanique ; les projets d'extension des installations de traction dans le Nord, et les facilités qu'une exploitation monopolisée peut offrir pour l'aménagement de certaines voies navigables du Nord en vue de la navigation de bateaux d'un tonnage supérieur à 280 tonnes.

Il conclut en souhaitant que les Chambres de commerce des régions où le halage s'intéressent à la question de la traction mécanique et fasse l'effort nécessaire pour doter les grandes voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, d'installations de traction modernes.

L'Office National de la navigation a décidé d'aider dans la mesure de ses moyens au développement de la traction mécanique.

Au sujet de ce rapport un congressiste fit remarquer que beaucoup de bateliers ne sont pas partisans du monopole de la traction.

M. Vignon, représentant des bateliers, demanda que la petite batellerie soit à nouveau consultée avant qu'une décision intervienne à ce sujet.

La séance fut ensuite levée.

UNE CONFERENCE A LA SALLE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Le soir, à 20 heures, M Eydoux, ingénieur des ponts et chaussées, fit dans la salle de la Société Industrielle de Lille une intéressante conférence sur l'utilisation en commun des centrales hydro-électriques et à vapeur.

LA TROISIÈME JOURNÉE

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui.

A 9 heures : séance de travail : a) Réseau des voies navigables du Nord. Rôle économique des ports existants. Leur outillage. Moyens de développer leur trafic. Ports nouveaux. — Rapport de M. A. Nanin, secrétaire général de la première région économique, directeur de l'Office des transports des Chambres de commerce du Nord de la France ; b) Canal de l'Est (branche Nord, et canal des Ardennes. Rôl économique des ports existants. Leur outillage. Moyens de développer leur trafic. Ports nouveaux. — Rapport de M. Ludinart ingénieur des ponts et chaussées, à Rethel.

A 14 heures 30 : séance de travail : a) Le canal du Nord-Est. Exposé technique. — Rapport de M. Bourgeois, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; b) Le canal du Nord-Est. Exposés économiques. Rapports présentés par les Chambres de commerce intéressées

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau temps, nuageux, se couvrant progressivement ; quelques pluies au cours de la journée ; vent de sud-ouest, 4 à 8 m.; température stationnaire; minimum 11°.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Un acte de banditisme à Mazingarbe

Deux jeunes bandits Otrebski Joseph, 17 ans, né à Boohnia, en Pologne et Parroissien Georges, 21 ans, originaire de Marles, comparaissaient hier devant le jury du Nord. Ils étaient accusés de tentative de vol qualifié, de voies de faits relevés contre par l'acte d'accusation.

LA FERME DU « JONC DE MER »

La ferme de « Jonc de Mer », territoire de la commune de Mazinghien, isolée dans la campagne, est éloignée de toute grande voie de communication fréquentée puisqu'on y accède par un chemin d'exploitation. Il est donc difficile sans éveiller l'attention de s'introduire dans la cour et dans les bâtiments dépendant de la ferme.

Le 12 décembre 19[illegible] M. Blanchard, le propriétaire avait dîné en compagnie de ses domestiques Monvoisin et Abschain, le premier âgé de 50 ans et le second de 59 ans. Le repas terminé Abschain était retiré pour aller retrouver sa femme, personne peu valide qui habitait dans une petite écurie.

L'APPARITION DES BANDITS

Vers 20 h. 30, M. Blanchard se trouvait dans la cuisine en compagnie de Moncoisin. A ce moment Otrebski et Parroissien s'étaient depuis un certain temps déjà introduits dans les dépendances de la ferme. Ils étaient masqués et avaient chacun un revolver chargé de six balles. Ils s'étaient, en outre, munis d'une longue corde. Par une fenêtre de la cuisine, ils s'étaient rendus compte que le propriétaire de la ferme était attablé avec ses domestiques. Venus pour voler ils estimèrent qu'il n'était pas prudent de s'attaquer à trois personnes et ils allèrent se cacher sous un hangar pour attendre le départ des domestiques. Après que Abschain fut sorti, ils s'approchèrent de la fenêtre de la cuisine, pour guetter le moment favorable à l'accomplissement de leur projet. C'est alors qu'Abschain vint à traverser la cour pour se rendre dans l'écurie aux chevaux où il couchait habituellement. Allant résolument à lui un revolver à la main, Parroissien lui imposa silence par cette menace : « Si tu parles, je te brûle la cervelle, vas te coucher ! » Les bandits le suivirent jusque dans l'écurie et là ils lui lièrent les mains et le jetèrent sur son lit.

DEUX COUPS DE REVOLVER

Revenus près de la maison d'habitation, les misérables las d'attendre la sortie du second domestique, décidèrent d'en finir. Ils firent irruption dans le couloir d'entrée leur revolver à la main et ouvrirent la porte de la cuisine au moment où Blanchard et Monvoisin se disposaient à sortir. Parroissien entré le premier braqua son revolver sur Blanchard croyant ainsi l'immobiliser par la crainte, mais Blanchard s'élança sur lui. Parroissien tira deux coups de feu et le blessa grièvement. Pendant ce temps Otrebski tira lui aussi des coups de revolver dans la direction de Blanchard et menaça Monvoisin de son arme pour l'empêcher de venir au secours de son patron.

Le domestique réussit à s'enfuir et à gagner l'écurie où se trouvait son camarade, là il se dissimula sous la paille.

Le patron, bien que blessé, avait de son côté réussi à gagner une pièce voisine non éclairée. Il avait ouvert une fenêtre donnant sur la cour et s'était ainsi échappé. Il s'était pendant un moment caché sous un hangar puis s'était enfui chez son cousin au hameau de l'Arbre de Guise.

LES BANDITS EN FUITE

Cependant les bandits persuadés que Blanchard allait dans la pièce voisine pour y chercher un fusil prirent la fuite sans avoir pu mettre leur projet de vol à exécution. Aussi lorsque le lendemain matin Blanchard accompagné de plusieurs personnes se risqua à rentrer chez il put constater que rien n'avait été dérangé et que les agresseurs n'avaient touché ni à sa montre ni à une liasse de billets de banque bien en évidence dans son armoire.

Les accusés ont fait des aveux affirmant toutefois qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de tuer Blanchard n'en a pas moins reçu deux blessures qui ont failli mettre ses jours en danger. Une balle s'est logé dans l'épaule gauche, l'emplacement de l'autre n'a pu être déterminé.

Ces blessures ont occasionné une incapacité de travail de deux mois.

DEUX CHENEPANS

Otrebski qui avait été au service de Blanchard en mai et juin 1923 connaissait les lieux et les habitudes du propriétaire. C'est lui qui a suggéré à son co-accusé de commettre le vol.

Parroissien lui, procura la corde qui servit à ligoter le domestique et les deux revolvers. Il reconnaît avoir tiré deux coups de feu sur Blanchard.

Parroissien est mal considéré, il s'est fait remarquer par ses idées antimilitaristes. Il est paresseux et arrogant, il n'a cependant jamais été condamné. Otrebski est venu en France en juin 1922, il a travaillé chez différents cultivateurs des départements de l'Aisne et du Nord qui ont été satisfaits de ses services, il n'a pas d'antécédents judiciaires.

LES BANDITS A L'AUDIENCE

Les deux jeunes bandits prennent place à midi tapant dans le box des accusés. Parroissien, un blond fadasse a l'air finaud et sournois. Il s'écoute parler avec complaisance. En termes d'ailleurs corrects, il explique à M. le président Guérin, que s'il a tiré deux coups de révolver sur le fermier, ce fut avec la seule intention de l'effrayer !

Otrebski également blond a le type du pâle voyou de barrière. Il répond aux questions qu'on lui pose par l'intermédiaire d'un interprète.

Lui aussi a tiré uniquement pour effrayer M. Blanchard. C'est par l'effet d'un malheureux hazard si les balles ont atteint celui-ci.

CE QUE DIT LA VICTIME

Le principal témoin est M. Blanchard, la victime, dont une des blessures située à moins d'un centimètres du cœur pouvait être mortelle.

M. Blanchard qui dut cesser son travail pendant plusieurs mois n'est pas encore rétabli. Très simplement il raconte comment il vit entrer dans la salle où il se tenait, les deux bandits, la figure noircie, qui sans prononcer un mot déchargèrent ensemble leurs révolvers dans sa direction.

Deux des projectiles tirés à moins de quatre mètres de distance l'atteignirent.

Catégoriquement le témoin répond à une question du président, que les malfaiteurs ont tiré les premiers coups de feu avant qu'il ait eu le temps de se lever pour se porter à leur rencontre et se mettre en état de défense.

Cette déclaration gêne singulièrement les deux accusés.

M. Blanchard ne reconnut pas alors ses agresseurs.

Les deux domestiques de M. Blanchard confirment les faits exposés dans l'acte d'accusation et les concernant.

La Cour condamne **PAROISSIEN** à 5 ans de travaux forcés

OTREBSKI est acquitté, mais il sera envoyé jusque sa majorité dans une colonie pénitentiaire.

Un arabe condamné au bagne par les Assises du Pas-de-Calais

La Cour d'Assises du Pas-de-Calais jugeant lundi sans l'assistance du jury, a condamné, par contumace, aux travaux forcés à perpétuité l'arabe El Bachir qui, le 14 octobre 1923 dans un débit de Lens, a tué d'un coup de couteau un nommé Ganda.

La « Bande des Cagoules » devant les Assises à Bruges

Bruges, 1. — L'affaire de la « Bande des Cagoules » passera devant la Cour d'Assises de la Flandre Occidentale, à Bruges, le 16 juillet prochain. Les débats dureront environ trois semaines. Une vingtaine d'affaires mises à charge de la bande des Cagoules seront soumises à la Cour d'Assises précitée. Les prévenus seront défendus par plusieurs avocats des barreaux de Courtrai et de Gand.

La grève aux établissements Bréguet à Douai

Ainsi que nous l'avons annoncé, une grève a éclaté lundi aux Etablissements de constructions électriques Bréguet, à Douai, pour une question de salaires.

Les grévistes sont au nombre de trois cent cinquante. Ils ont tenu lundi, à la Bourse du Travail, une réunion à l'issue de laquelle une délégation ouvrière s'est rencontrée avec le directeur des Etablissements Bréguet, mais l'accord n'a pu se faire et la continuation de la grève a été décidée.

Hier matin la situation était inchangée, aucun ouvrier n'avait paru à l'usine.

La direction a fait afficher à la porte de l'établissement un nouvel avis faisant connaître au personnel que le travail pouvait être repris aux mêmes conditions que la semaine dernière, c'est-à-dire 48 heures de travail par semaine, du lundi au samedi à midi.

Aujourd'hui, à cinq heures, les grévistes se réuniront à la Bourse du Travail.

L'affaire Dartois

M. Réjou, juge d'instruction, recueillera aujourd'hui les dépositions de témoins qui auraient vu le couple Dartois-Legrand avant l'assassinat Lescure.

Dans la journée d'hier, aucun fait nouveau n'est venu éclairer le mystère de la 1641-D-3 Le garagiste Triquet, qui tient peut-être la clef de ce mystère, reste introuvable. Certains prétendent l'avoir vu se promenant à Bruxelles. Nous ne croyons pas que Triquet se livre à une telle imprudence, car il porte à la figure un signe particulier qui le ferait reconnaître.

La police belge poursuit ses recherches, tant en ce qui concerne la 1641 D-3, que pour Triquet et son complice.

Une adresse de la Ligue Républicaine d'Hazebrouck à M. Herriot

Les délégués des Groupements républicains, radicaux et radicaux-socialistes de l'arrondissement d'Hazebrouck réunis le dimanche 29 juin, ont reformé la section d'arrondissement te décidé de tenir le 24 août à Hazebrouck, la réunion générale des membres de leurs groupements ; cette réunion sera suivie d'un banquet démocratique.

A la fin de la réunion il a été décidé à l'unanimité de voix, d'adresser à M. Herriot, président du Conseil la motion suivante :

« Les délégués des Groupements républicains, radicaux et radicaux-socialistes de l'arrondissement d'Hazebrouck réunis en congrès à Hazebrouck, le dimanche 29 juin 1924, adressent à M. Herriot, président du Conseil, avec leurs félicitations, l'expression de leur confiance la plus absolue et forment les vœux pour que son programme se réalise intégralement et à bref délai.

Après la «Forestière Franco-Australienne» la «Touraine-Maroc»

DE NOUVELLES DUPES A HAZEBROUCK

Nous disions naguère, en parlant du placement facile des actions de la Société Franco-Australienne, que la crédulité publique était illimitée. Les journaux nous en ont apporté une nouvelle preuve par le récit des opérations financières d'une bande d'individus dans la région de Bergues.

Cette bande, connaissant probablement les succès de certains courtiers à Hazebrouck, n'a pas manqué de s'abattre sur cette région.

Deux personnes d'Hazebrouck, notamment M. F... et M. L... ont, en effet, reçu dernièrement la visite d'un sieur Ch... François, Marseillais d'origine, se disant financier et se sont laissé prendre aux combinaisons qu'il leur offrait. Ils lui ont acheté une liasse d'obligations de « Touraine-Maroc » et ont payé les valeurs en remettant au courtier des Bons de la Défense Nationale et des Obligations du Crédit National. Ils devaient toucher un intérêt de 7 % et toute assurance leur était donnée pour un remboursement immédiat en cas de besoin.

Déjà, avant d'acheter des «Touraine-Maroc» M. F... et M. L..., avaient fait affaire avec un autre financier nommé Tellier, habitant Fives-Lille. Celui-ci leur avait vendu des obligations du « Trésor Immobilier » et depuis lors, il venait tous les trois mois payer les coupons à domicile Il leur avait promis aussi un remboursement immédiat s'ils le désiraient.

Se basant sur cette promesse, M. F... et M. L... envoyèrent il y a quelque temps à M. Tellier la liasse des titres « Trésor Immobilier » et celle des titres « Touraine-Maroc ». M. Tellier ne donnant plus signe de vie, ils s'adressèrent par lettre au directeur du «Trésor Immobilier», le menaçant de poursuites et ce dernier vient de déclancher lui-même une enquête judiciaire en adressant les lettres de MM. F... et L... au parquet d'Hazebrouck.

M. Terry, commissaire de police, à Hazebrouck, a été chargé de procéder à l'interrogatoire des plaignants

Les drames de l'amour

IL LA TUA PUIS SE TUA

Sens, 1er. — Un drame rapide s'est déroulé à Villeneuve-la-Guyard, où il a provoqué une profonde émotion. Dans un bal, M. François-Pierre Javourez, 21 ans, cultivateur à Villeblevin, avait fait la connaissance de Mlle Andrée Guedel, 20 ans sans profession, demeurant chez ses parents, à Montereau. Très épris d'elle, il sollicita sa main. Mais la jeune fille, pour différer sa réponse, invoqua l'autorité de ses parents.

Dimanche soir, Javourez rencontra sur la route nationale, à Villeblevin, Mlle Guedel, accompagnée d'une amie. Il se fit pressant, et, quand elle lui eut notifié le refus de ses parents, il sembla se résigner et lui serra la main. Mais à peine Mlle Guedel eut-elle tourné le dos, que Javourez, sortant un pistolet de sa poche, tira sur elle. Et, tandis que la malheureuse s'affaissait, tournant son arme contre lui-même, il se logea une balle dans la tête et tomba à son tour. Une fois à terre, il eut encore l'énergie de se raidir et de se tirer un second coup de revolver qui entraîna sa mort au bout de dix minutes environ. Relevée dans un état grave, Mlle Guedel a été transportée dans une clinique de Sens.

IL BLESSE SA FEMME PUIS S'OUVRE LA GORGE

Paris, 1er. — Dimanche, un fou blessait à coups de revolver la femme d'un docteur, son voisin ; hier, un autre fou a tenté d'égorger sa femme avec un rasoir et s'est lui-même blessé gravement avec la même arme. La scène s'est déroulée 8, rue de Bagneux, à Fontenay-aux-Roses, dans un petit appartement meublé, habité par M. et Mme Glaner, âgé de 51 et 50 ans.

M. Glaner avait été, il y a plusieurs mois, interné dans une maison de santé spéciale, à Sceaux, et semblait guéri lorsqu'il en sortit voici quelque temps. Hier, vers 15 heures, une légère discussion s'éleva entre lui et sa femme ; devenant soudain furieux, M. Glaner prit un rasoir dans un tiroir et traînant sa femme par les cheveux, lui tailladа le visage, le cou et la poitrine. Mme Glaner appela au secours et, réussissant à se dégager, s'enfuit, perdant son sang en abondance. Des voisins s'empressèrent auprès d'elle et prévinrent les agents. Mais, lorsque ceux-ci pénétrèrent dans l'appartement, ils trouvèrent le malheureux dément râlant sur son lit, rouge de son sang ; il s'était fait au cou une entaille de huit centimètres. Il fut aussitôt transporté à l'Hôpital Cochin, ainsi que Mme Glaner, dont l'état par bonheur est moins grave qu'on ne l'avait craint au premier abord.

M. Pradier, commissaire de police de Sceaux, a consigné M. Glaner à sa disposition.

LES EXAMENS DE RUSSE A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Les examens annuels de langue et littérature russes ont eu lieu à la Faculté des Lettres, le samedi 28 juin, sous la présidence de M. Emile Haumant, professeur à la Sorbonne.

Ont subi avec succès les épreuves : MM. Hervé Aspe, Jean Henrion, Antoine Grivolat, Paul Menu, Mlle Suzanne Massonnet, MM. Willy Chetteoni, Jules Fardel, Mlle Madeleine Foucart.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-58
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue Louis Catrice

La Fête Nationale

LE PROGRAMME MUNICIPAL

Le Maire de Roubaix a arrêté, ainsi qu'il suit, le programme des fêtes qui auront lieu à Roubaix, à l'occasion du 14 Juillet.

LUNDI 14 JUILLET. — Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de Bienfaisance. Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des Hospices

Distribution de gâteaux à tous les élèves des écoles communales de filles et de garçons.

Concours de pigeons-voyageurs organisés par les Fédérations colombophiles de la ville, 120 fr. de prix en espèces par Fédération.

A partir de 8 heures du matin, Concours de tir organisé par la Fédération des Amicales laïques entre tous les membres des Associations des anciens élèves des écoles publiques de Roubaix : juniors, adultes et vétérans 400 fr. de prix. Les inscriptions sont reçues au siège de la Fédération, 42, rue d'Alsace, sur présentation de la carte fédérale de 1924. Le tir aura lieu de 8 heures du matin à midi et de 14 à 18 heures.

Place Edouard-Roussel, **Grandes Courses Pédestres** organisées par « l'Amical-Club des Arts de Roubaix » et réservées aux amateurs gymnastes et indépendants roubaisiens.

A 8 h., remise des dossards chez M. Farvacque, 108, rue des Arts. — A 8 h. 1/2, appel des concurrents, place Edouard-Roussel. — A 9 h., 80 mètres juniors. — A 9 h. 1/2, courses de 100 mètres adultes. — A 10 h., 300 mètres juniors. — A 10 h, 1/2, 400 mètres adultes — A 11 h., 1.500 mètres adultes — A 11 h. 1/2, Course pédestre de 5 kilom. — 400 francs de prix. — Les inscriptions sont reçues chez MM. Arthur Catrice, siège de l'A. C. A. R., 134, Grande-Rue ; Farvacque, 108, rue des Arts ; Kéber Sory, 113, rue de l'Epeule.

De 9 h. à 16 h., **Concours de Tir à la petite arbalète**, organisé par la Fédération des Sociétés de tir à l'arbalète ; catégories : professionnels et amateurs ; 400 fr. de prix en espèces. — Le concours aura lieu pour les professionnels chez M. Adolphe Hélin, 38, rue Lalande, et pour les amateurs chez M. Charles Becquet, 294, rue de Lannoy.

De 9 h. à midi et de 15 à 19 h., **Concours de chant, déclamation et de théâtre, opéras et opéras-comiques**, dans les salles ci-après :

Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort : 1re Division lyrique et toutes divisions chansons à voix ; — Casino-Théâtre, Grande-Rue, 50 bis ; Catégorie des Comiques, 1re division et division d'honneur ; — Salle Pierre-Destombes, au Conservatoire de Musique, rue de Soubise : Grand lyrique, hommes et dames, tout-petits, vétérans, duos ; — Foyer des Amicales, rue d'Alsace (seconde salle) : déclamation, toutes sections ; — Foyer des Amicales, rue d'Alsace (grande salle) : drames, vaudevilles, comédies-bouffes et pièces militaires ; — Hippodrome-Théâtre, boulevard Gambetta : Fines comédies, opéras, opéras-comiques, opérettes.

6.700 francs de prix. — Une affiche spéciale donne le détail et le règlement des concours. — Les inscriptions sont reçues à la Mairie, Bureau des Archives, tous les jours ouvrables, de 8 h. à midi et de 14 à 18 heures. Elles seront closes le samedi 5 Juillet.

A partir de 8 heures du matin, boulevard Gambetta, partie comprise entre la rue Louis Catrice et la rue Pierre-de-Roubaix, **Grandes Courses Vélocipédiques**, organisées par la section cycliste de «l'Amical-Club des Arts de Roubaix ».

A 8 heures, Course de vitesse, séries, demi-finales et finale. — A 9 heures, Course de vétérans — A 9 h. 45, Course de tout-petits. — A 10 h. 30, Course de fond, 30 km. — Itinéraire : boulevards Gambetta, de Colmar, de Beaurepaire, jusqu'au Pile ; tourner à droite jusque la Gare du Pile ; boulevards de Mulhouse, de Reims, place du Travail, Hospice Barbieux, boulevards de Douai, de Cambrai, Montesquieu, rues de l'Epeule, du Grand-Chemin, de Mouvaux jusqu'à l'Octroi de Roubaix, tourner à droite, rue Cuvier, boulevards d'Armentières, d'Halluin, longer le canal pour prendre le boulevard de Metz, boulevard de Strasbourg, rue Nadaud et arrivée boulevard Gambetta. Contrôle. Retour sur le même itinéraire, 3 fois le parcours. — 600 francs de prix.

Les courses se feront sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France. Elles sont ouvertes à tous les habitants ayant au moins 3 mois de résidence dans notre Ville. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 12 Juillet, dernier délai, chez M. Bourgois, 86, rue de l'Epeule, siège de l'A. C. A. R., où la distribution des prix aura lieu le 21 Juillet, de 19 à 20 heures.

A 9 h., boulevard de Paris, **Formation du Défilé des Elèves des Ecoles communales de filles et de garçons**. La Fanfare « La Paix » et « l'Harmonie du Moulin » accompagneront les enfants, du boulevard de Paris à la Grande-Place.

A 9 h. 1/2, sur la Grande-Place, **Mouvements d'ensemble** par les élèves de l'Institut Turgot ; **Mouvements mixtes et danses grecques** par les sections de la Fédération des Amicales laïques.

A l'issue des mouvements d'ensemble, **Exécution de deux chœurs** : « Vive le Chant » et « Tous au Travail », par mille élèves des écoles communales de filles et de garçons, sous la direction de l'auteur, M. Octave Isoré. — Après l'exécution des chœurs, défilé des élèves des écoles communales de filles et de garçons. — Après le défilé, **Réception à l'Hôtel de Ville des instituteurs et institutrices**.

A 11 h. précises, **Défilé du Cortège**.

Formation du cortège : Grande-Rue, entre les rues de la Conférence et d'Alger. — Itinéraire : Grande-Rue, place Chaptal, rue Papin, quai de Brest, Grande-Rue et Grande-Place. — A l'issue du cortège, sur la kiosque de la Grande-Place, **Concert-Apéritif** par la Musique Municipale « la Grande Harmonie ».

A midi, à l'Hôtel de Ville, **Réception des Délégations des Sociétés**.— Vins d'Honneur.

Concours de Tir à l'Arc au berceau à l'oiseau, organisé par la « Fédération Amicale des Archers de Roubaix » 300 fr. de prix en espèces. — Le tir aura lieu au siège de la Société du « Coq Français », rue Jules-Guesde, 130, chez M. Roussel.

A 15 heures, place Carnot : **Fête Sportive** et **Courses pédestres**, organisées par le « Sport Ouvrier Roubaisien » et réservées aux amateurs, gymnastes et indépendants. Courses de vitesse, adultes, tout-petits et vétérans. 400 fr. de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues chez M Fougnies, place Carnot.

A 15 heures, entre le pont de la Vigne et celui de la rue Ampère, **Concours de Pêche**. 250 fr. de prix en espèces. — Les inscriptions sont reçues au siège de la Société organisatrice « Le Poisson d'Or », 246, boulevard Gambetta, chez M. Jules Thieffry.— Le contrôle des poissons se fera chez M. Albert Deman, 20, quai de Rouen, et la distribution des prix aura lieu chez M Scherpereel, 237, Grande-Rue.

A 15 heures, à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, boulevard Gambetta, **Chasse aux canards et Joutes sur l'eau**. — 400 fr. de prix. — Les inscriptions sont reçues chez M. Constant Vanderreweghe, 6, rue Newton. La distribution des prix se fera chez M. Julien Colpaert, 1, quai de Wattrelos.

De 16 à 18 heures, place de la Fraternité, où se fera l'ascension aérostatique, lancement de ballons-pilotes, sujets grotesques, pendant le gonflement du ballon. — Concert par la « Philharmonique du Jean-Ghislain ».

A 16 h. 1/2, place du Progrès, **Fête de**